



***L'INTEGRATION DU MAROC A L'UNION EUROPEENNE
EST-ELLE GEOPOLITIQUEMENT JUSTIFIABLE ?***

**Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Pierre SANTONI
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Union européenne »**

Directeur : Monsieur Pierre VERLUISE

Avril 2005

L'intégration du Maroc à l'Union européenne est-elle géopolitiquement justifiable ?

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : UNE CHANCE DE PUISSANCE POUR LE MAROC

La nécessité de moderniser l'économie du pays
Moderniser la société marocaine sans renoncer à ses propres valeurs
Jouer un rôle stratégique à la mesure du XXI ème siècle

DEUXIÈME PARTIE: UN FORMIDABLE ATOUT DE PUISSANCE POUR L'UNION EUROPEENNE

Une approche sécuritaire
Une projection de puissance vers le Sud
Une extension de l'espace et du poids démographique pour se désenclaver

INTRODUCTION

« Le Maroc est un arbre qui plonge ses racines en Afrique et qui respire par ses feuilles qui sont en Europe ». Cette formule d'HASSAN II résume bien la position géopolitique du Maroc. Avec sa double façade maritime (unique pays africain à disposer d'une ouverture à la fois sur l'Atlantique et sur la Méditerranée) mais aussi par sa population (émigration, risque de l'intégrisme religieux) et par son histoire (présence française et espagnole). Le Maroc est au premier plan des voisins de l'Europe.

Lors de son voyage en France en mars 2000, Mohammed VI n'a pas exclu, à terme, une adhésion de son pays et d'autres pays de la rive sud de la Méditerranée à l'Union européenne. Il y voit l'aboutissement « naturel » du partenariat actuel, qu'il juge « étroit et dépassé ». La France, dont le rôle au sein de l'Union européenne est important, et le Maroc, qui a très tôt cultivé les multiples liens de solidarité et qui est perçu comme un trait d'union entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Occident et l'Orient, sont invités à établir « les modalités de ce partenariat différent ». Il donnerait « crédibilité et contenu à cette Arche du sud, ce pont entre les deux rives de la Méditerranée ». Mohammed VI veut voir le partenariat euro méditerranéen évoluer vers des formes beaucoup plus proches de l'intégration. La France doit pouvoir redessiner les contours de l'espace euro méditerranéen. Mohammed VI veut voir bousculer quelques tabous « dans la perspective d'un pacte singulier, auquel, ensemble, nous saurons donner le contenu stratégique, politique et économique qui est le juste corollaire des solidarités de fait et de destin qui nous lient depuis tellement longtemps ».

L'élargissement de l'Union européenne à 25 de mai 2004 fut forcément mal ressenti par l'opinion publique marocaine. La presse marocaine s'est largement fait l'écho de cette véritable frustration. Des pays jugés lointains, appartenant il y a encore peu au camp adverse, sont tout à coup intégrés à l'Union. Cette frustration est évidemment accompagnée d'une inquiétude concernant les échanges économiques et les éventuelles aides. L'Union est alors représentée comme se tournant vers les Européens de l'Est. Dès lors elle pourrait délaisser ses voisins du Sud. Il y a un sentiment d'ingratitude à ne pas négliger.

C'est surtout la question de l'intégration possible de la Turquie qui pose à terme celle du futur du Maroc dans l'Union européenne. Certes, ce dernier n'a aucune partie de son

territoire en Europe. Il ne peut prétendre entrer dans les conditions de l'article 49 du traité de l'Union européenne. Cependant ne peut-on pas envisager qu'à maints égards il est sans doute plus proche de l'Europe, en particulier de l'Europe de l'Ouest que la Turquie ? François Bayrou dans son discours à l'Assemblée nationale lors du débat consacré à l'adhésion de la Turquie le 14 octobre 2004 posait la question suivante : « Et en effet quel Français osera dire non au Maroc dès lors qu'on aura dit oui à la Turquie ? » Valéry Giscard d'Estaing lui-même père de la proposition de constitution européenne a repris ce même argument pour justifier son opposition à l'intégration de la Turquie.

Dans sa thèse de doctorat en droit intitulé « Le Maroc et l'Union européenne à l'aube du XXIème siècle » (publié aux éditions Nathan, soutenue à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis le 29 octobre 1993 avec mention très honorable) l'actuel Roi Mohammed VI, alors Prince Héritier et étudiant en France s'intéresse aux relations entre son pays et l'Union européenne pour en souligner l'importance.

Pour les Marocains (1), le Maroc est le pays sud méditerranéen le plus proche de l'Europe, celui qui adhère le plus aux valeurs de modernité et des droits de l'homme. Dès lors il faut que l'Union européenne s'investisse plus dans la mise au niveau du pays sur les plans économique, financier et industriel. Le Maroc cherche à utiliser cette collaboration avec l'UE comme un tremplin pour son développement et son chemin vers la modernité. Intégrer ce pays serait alors un symbole immense de rapprochement Nord-Sud.

Cependant les obstacles sont nombreux. L'UE ne cherche-t-elle pas *in fine* seulement des objectifs sécuritaires face à ce que les Européens perçoivent comme des dangers pour eux-mêmes ? L'immigration d'une population jeune et dynamique, un danger islamiste non négligeable notamment après les attentats de Casablanca en 2003 et de Madrid en 2004 mais aussi un risque pour les tenants de l'intégration politique. Ces « dangers » sont finalement les mêmes arguments que ceux utilisés par les opposants à la Turquie.

Ces problématiques de développement et de puissance, ces perspectives de renforcement de puissance, ces intérêts à la fois communs et aussi divergents des deux côtés de la Méditerranée conduisent inévitablement à la question de l'intégration du Maroc à l'Union européenne. Est-elle géopolitiquement justifiable ? Quels peuvent être les

éléments de puissance en jeu ? Quels sont les avantages et les compromis que chaque partie peut assumer ou rechercher ?

Le Maroc est bien plus proche de l'Union européenne, notamment de ses membres méditerranéens que bien d'autres candidats possibles. En cas d'intégration de la Turquie, rien ne s'opposerait vraiment à son intégration à l'Union européenne car le royaume alaouite constitue géopolitiquement un continuum de l'Europe au Maghreb.

La relation de proximité entre l'Europe et le Maroc est déjà ancienne. Tant du point de vue historique que géographique, le Maroc dans un monde devenu plus petit et plus interdépendant appartient désormais à l'ensemble européen finalement plus qu'à l'ensemble africain. Cette situation géopolitique privilégiée fait du Maroc à la fois une île et un carrefour. Elle le place au centre d'une relation privilégiée avec l'Espagne et surtout la France qui reste un des moteurs de la construction européenne. Des intérêts de puissance partagés lient les deux rives de la Méditerranée, qui sont supérieurs aux obstacles qui existent sur la route de l'intégration.

Tous ces paramètres invitent forcément à la réflexion sur le lien géopolitique entre le Maroc et l'Union Européenne. Quels sont les intérêts respectifs de chaque partie ? Quelles relations de puissance peuvent-elle entretenir ? Comment trouver un terrain commun d'entente entre les deux rives de la Méditerranée. Que cherchent chacun des protagonistes voués à s'entendre ?

Ce sont ces questions auxquelles nous tenterons de répondre en abordant dans une première partie le soutien que le Maroc peut espérer dans son défi à la modernité de la part de l'Union Européenne. Puis dans une deuxième partie, ce sont les intérêts et les besoins que l'Union européenne peut espérer dans sa relation avec le Maroc et l'intégration du Royaume.

(1) Cf Abderrahim LAMCHICHI in « Confluences Méditerranée ». Hors série 2000. Page 8.

PREMIERE PARTIE : UNE CHANCE DE PUISSANCE POUR LE MAROC.

Le défi du Maroc aujourd'hui est de se moderniser sans perdre son âme. Ce défi engage l'avenir du pays tout entier. Le Maroc appartient à la fois au Monde arabe et un peu à l'Afrique. Il appartient aussi de plus en plus à l'Atlantique. Le cœur du pays est aujourd'hui au bord de l'océan. Evidemment, il appartient au monde méditerranéen. Mais il appartient aussi à l'Europe. Les villes marocaines sont tournées vers l'Europe. La présence de fortes communautés marocaines notamment en Espagne, mais aussi en France sont des ponts très forts pour arrimer le Maroc à l'Europe.

Le royaume du Maroc est l'un des plus anciens du monde. Son Etat est de loin le plus ancien du monde arabe. Dès 788, Idriss ibn Abdallah prince omeyyade, descendant d'une des filles du prophète, fonde un royaume. Fès est la capitale dès 808. Le pays vit relativement isolé. Cet isolement vaut au Maroc d'être protégé. Son territoire en partie montagneux n'a réellement été contrôlé par un occupant extérieur qu'entre 1934 et 1956. Aujourd'hui, le pays doit gagner la bataille de l'ouverture.

Pour cela il doit se moderniser économiquement. La société marocaine doit se moderniser sans se renier. Le pays doit jouer un rôle stratégique à la mesure des défis du siècle. Sa situation géopolitique le pousse vers l'Union européenne.

11. LA NECESSITE DE MODERNISER L'ECONOMIE DU PAYS.

Le Maroc réalise actuellement les deux tiers de ses échanges commerciaux avec ses partenaires européens, comme n'importe quel autre pays de l'Union. Il réalise actuellement ceux que certains ont pu appeler «les performances d'un dragon à mi-temps » (1) En effet son agriculture reste essentielle pour son économie et le manque de structure industrielle l'empêche de mieux figurer. Le Maroc doit donc absolument moderniser son économie pour disposer d'un maximum d'atouts pour la mise en place de l'accord d'association avec l'Union européenne envisagé pour 2010. La crainte des marocains reste l'échange inégal. Si on prend le cas de la France « le premier partenaire du Maroc vit une croissance sans précédent depuis les années 1970.

(1) Le Maroc en 2000 : Trois grands défis pour Mohamed VI in La Tribune du CID. CES RENARD. 2000.

Mais c'est une croissance qui n'arrive pas jusqu'au Maroc, contrairement à tout ce qui s'est toujours passé. La frénésie de consommation dans l'Hexagone n'entraîne pas d'exportations additionnelles pour le Maroc : le dirham est trop cher par rapport au prix des monnaies asiatiques ou des concurrents du Maroc dans le bassin méditerranéen. Les reclassements industriels provoqués par les 35 heures en France n'induisent pas de relocalisations significatives au Maroc, malgré la présence d'un fort tissu préexistant de 500 à 800 entreprises françaises. Quand les industriels et les pouvoirs publics marocains débattent pendant des mois de ce qu'il faudrait faire, la Tunisie met en place un programme pour récupérer les délocalisations et les emplois qui vont avec » Ce court article de presse est directement tiré du journal marocain « L'économiste » (1) et montre assez bien les inquiétudes marocaines en ce domaine.

Les opérateurs économiques marocains ont tendance à considérer comme plutôt positif l'élargissement de l'Union. Celui-ci augmente en effet la taille de ce marché «naturel» qu'est le marché européen. Les préférences commerciales dont bénéficient les productions marocaines à l'exportation à destination de l'Union, dans le cadre de l'accord d'association Union européenne - Maroc, sont amenées à s'étendre à des marchés qui sont loin d'être négligeables, tels que les marchés polonais, hongrois, tchèque. Les produits du textile - confection, de l'agriculture et de l'agro-industrie marocaine ont désormais un potentiel de diversification en termes de destination non négligeable, d'autant que l'accord d'association liant le Maroc à l'Union, entré en vigueur le 1er mars 2000, prévoit des adaptations techniques et juridiques en cas d'élargissement de l'Union.

(1) numéro du 22 mars 2000

D'un autre côté, l'élévation du niveau de vie et de rémunération dans les nouveaux pays européens, mais également les rapprochements des niveaux de protection sociale de ces pays avec ceux en vigueur dans l'Union, devraient se traduire par une évolution des systèmes productifs vers de nouvelles spécialisations qui ne manqueront pas d'accélérer le mouvement de délocalisation de certaines branches et donc d'ouvrir de nouveaux créneaux aux acteurs économiques du sud et de l'est de la Méditerranée.

Le partenariat avec le Maroc, dans la perspective d'un "espace économique" euro marocain lui-même faisant partie d'un espace euro-maghrébin en construction - se fait dans le cadre d'une démarche globale qui repose non seulement sur un dialogue politique et une coopération multiforme mais aussi sur l'instauration à terme d'une zone de libre-échange. Les programmes MEDA (acronyme de Mesures d'Ajustement) sont le symbole de la coopération entre le Maroc et l'Union européenne et portent sur plusieurs milliards d'euros. Mais la signature d'un Accord de Libre Echange avec les Etats-Unis en 2004 montre bien que le Royaume entend garder plusieurs fers au Feu. Le Maroc est l'un des rares pays avec lequel les Etats-Unis ont signé un accord de ce type (La Jordanie a également signé un accord de ce type avec les USA...) Les Marocains craignent que leur pays soit soumis aux contraintes de la libéralisation forcée de son économie et ait moins de chance de voir le processus d'intégration à la future zone de libre-échange servir de point d'appui efficace à son insertion dans la mondialisation. La zone euro méditerranéenne de libre échange ne verra pas le jour avant 2010. Le Maroc est désormais avec la Turquie le partenaire essentiel de l'UE. Une intégration qui n'irait pas plus loin que l'abaissement des barrières aux frontières n'aurait que peu d'effet stimulant sur le développement des activités exportatrices et des investissements étrangers. Dans ces conditions, les coûts de la libéralisation, qui se traduiront par l'élimination d'activités soumises à la concurrence européenne, pourraient être supérieurs aux avantages. C'est un des enjeux à surveiller pour le Maroc. Or le devenir de la compétitivité du Maroc est étroitement lié au sort de l'agriculture dans les relations avec l'Union. C'est pourquoi ce sujet était particulièrement sensible au Maroc jusqu'à la signature du récent accord sur les produits agricoles. La quasi-totalité (96 %) des exportations agricoles du Maroc bénéficiera d'un accès préférentiel au marché européen. La part des exportations agricoles européennes vers le Maroc bénéficiant d'un traitement préférentiel augmentera également pour atteindre environ 62

%. C'est le résultat de l'accord de libéralisation mutuelle des échanges agricoles d'octobre 2003.

Le Maroc a défendu l'idée de lever quelques restrictions concernant l'accès de certains produits marocains au marché européen. En contrepartie, l'Union européenne devrait gagner par le jeu de la réciprocité de l'accord. La France est tenue d'avoir une position claire sur tous les dossiers qui lient le Maroc et l'Union européenne. Les dossiers agricoles mais aussi celui de la pêche sont parmi les plus importants au regard des réserves et possibilités marocaines en ce domaine. C'est aussi le problème de l'eau et de l'irrigation des terres. Les marocains attendent une aide de la France dans ce domaine. La France, comme d'autres pays européens peu désireux de continuer d'appuyer financièrement des accords de pêche dont ils ne tirent pas profit, est de plus en plus favorable à une négociation globale entre les deux parties des deux rives du « Mare Nostrum ».

Même l'Espagne, première intéressée, car deux tiers de la flotte européenne lui appartiennent, reconnaît la justesse de la position du Maroc fondée sur le renouveau d'une coopération qui depuis qu'elle existe ne lui a guère profité. Or, depuis le non renouvellement de l'accord de pêche de 1995, le Maroc, est pour la première fois, en passe de recouvrer sa pleine souveraineté sur sa manne halieutique. Ce que Rabat n'entend pas faire passer comme une rupture avec son partenaire européen. L'option la plus favorable est celle de favoriser les conditions d'un partenariat à terre. Reste à dessiner les contours de ce nouvel axe d'échanges qui se concrétisera par l'établissement de sociétés à capitaux mixtes, le transfert de technologie dans les domaines de la construction navale et la coopération en matière de formation des marins pêcheurs. Pour les Marocains autant d'opportunités qui ne manqueront pas d'intéresser les professionnels français de la pêche. Aucun dossier ne doit être marginalisé, ni celui de l'agriculture, ni celui de la pêche, et encore moins celui du tourisme ou de l'industrie textile.

Un secteur qui, avec la libéralisation, devra faire face à une concurrence acharnée. Les professionnels du secteur textile marocain n'ont pas manqué d'exprimer leurs préoccupations soulignant que les produits textiles qui ont bénéficié jusqu'à présent du libre accès et de l'exonération des droits de douane, seront menacés par l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'ouverture totale du marché marocain aux produits européens.

Les professionnels marocains du textile - habillement redoutent la concurrence potentielle de certains pays d'Europe centrale comme la Pologne, l'ex-Tchécoslovaquie, la Hongrie ou la Roumanie. Ils suggèrent au gouvernement marocain de saisir les avantages de la délocalisation industrielle de la part des firmes européennes. Ces dernières ont, d'ailleurs, organisé avec les pays sud - méditerranéens et même les pays d'Europe centrale et orientale une division du travail qui leur permet de résister à la concurrence internationale sur certains segments de la filière textile. Dans ce type d'activités, la différenciation des produits et le besoin de réaction très rapide de l'offre à la demande font de la proximité géographique un avantage déterminant. À cet égard, dans l'industrie textile comme dans d'autres secteurs, la nature des relations qu'entretient la France avec des pays voisins du pourtour méditerranéen, dont le Maroc, est déterminante.

Au delà des aspects purement financiers et économiques, les enjeux et objectifs du partenariat Maroc - Union européenne sont multiples car non seulement ils scellent des liens plus profonds entre les deux parties, mais ils s'inscrivent dans un ensemble plus vaste qui tend à renforcer, entre l'Union européenne, la France en tête, et les pays du bassin méditerranéen dont le Maroc, le développement économique de cette région dans un climat de paix, de stabilité et de sécurité.

Le Premier ministre marocain Driss Jettou, a affirmé que la construction du port Tanger - Med est « l'arrimage physique du Maroc à l'Europe », en rappelant qu'il y a longtemps que le Royaume a fait le choix de l'Europe. Le nouveau port devrait accueillir les premiers bateaux en 2007. Le port de Tanger est l'un des principaux points de passage avec l'Europe.

« Tous ces investissements actuels visent l'horizon 2010 et l'intégration de la grande zone de libre-échange euro méditerranéenne », a déclaré Driss Jettou dans un entretien au journal « Le Figaro ». Selon le Premier ministre, l'objectif est de rendre le Maroc attractif pour les investisseurs. « Il y a longtemps que nous avons fait le choix de l'Europe. En conséquence, nous faisons de grands efforts en terme de droits de l'homme, de démocratie, de développement. Nous souhaitons ardemment nous mettre au standard européen et Tanger - Med en sera l'un des symboles », a-t-il souligné. Pour Driss Jettou, cette attractivité passe aussi par la mise aux normes des infrastructures. « 20.000 jeunes travaillent actuellement dans la zone Franche de Tanger, mais il y a une capacité de

60000 », a-t-il indiqué, tout en estimant que « c'est un leurre de croire que nous stopperons l'émigration complètement. Elle a toujours existé. Alors, si nos jeunes émigrent, qu'ils le fassent dans la dignité ». Quant à une supposée concurrence entre les ports de Casablanca et Tanger - Med, Driss Jettou a affirmé que Casablanca gardera son rôle qui consiste à irriguer le centre du Maroc.

12. MODERNISER LA SOCIÉTÉ MAROCAINE SANS RENONCER À SES PROPRES VALEURS.

Le Maroc vit en effet une mutation fondamentale. Les défis que doit relever chaque jour le pays sont immenses et en même temps porteurs d'espoir. Faire entrer le royaume chérifien dans un XXI^{ème} siècle tourmenté est le challenge que doivent remporter le roi et les gouvernements marocains. Tandis que les sociétés musulmanes sont en prise avec les mutations incroyablement rapides et bouleversantes de l'après 11 septembre 2001, le Maroc joue une carte majeure. L'intégration à l'Union européenne peut servir d'appui à cette formidable mutation. Car il ne s'agit pas seulement de réussir une mutation économique ou politique. Il s'agit de réussir une mutation qui touche même la société. Les progrès en la matière ne doivent pas conduire le Maroc à renoncer à ses valeurs ancestrales de solidarité familiale, de respect de la monarchie et de la religion, mais aussi de l'attachement au pays natal

La volonté d'aller de l'avant a été clairement annoncée par le jeune roi lors de son premier discours du trône le 30 juillet 1999. L'état d'avancement des réformes tant politiques qu'économiques en cours dans ce pays le prédispose à aspirer à un statut autre que celui de simple pays associé. Le Maroc déploie, à cet égard, une double démarche :

- une démarche nationale tendant à le rapprocher de l'Union sur les plans tant physique et économique (infrastructures autoroutières, maritimes et aéroportuaires, interconnexions électriques, gazoducs...) que normatif (rapprochement des législations...) et politique (renforcement de l'Etat de droit, promotion des droits de la femme...)

- une démarche régionale visant à décloisonner les économies au sud de la Méditerranée, à travers des accords bilatéraux de libre-échange mais aussi sous-régionaux tels que la quadrilatérale d'Agadir (accord de libre-échange entre le Maroc, la

Tunisie, l'Égypte et la Jordanie). Ce processus d'Agadir est issu d'une initiative marocaine lancée en mai 2001 à Agadir et l'Union européenne s'est engagée à le soutenir.

Ces deux démarches sont indissociables. Pour les Marocains il est clair que ces démarches doivent projeter le Maroc dans son espace naturel : l'espace euro méditerranéen.

Cependant, la modernisation de la société marocaine ne concerne pas seulement les problèmes économiques. Il s'agit surtout de se transformer sans se renier. La lutte contre l'analphabétisme représente un défi pour le pays. La présence française n'a pas réellement favorisé l'alphabétisation. Les progrès effectués depuis sont insuffisants. En 2002, 61,7% des marocaines et 36,6 % des marocains étaient analphabètes.

En même temps, beaucoup de Marocains sont bilingues en arabe et en français. Le Maroc est membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) depuis 1981. Ce bilinguisme est une chance pour le Maroc en terme d'ouverture vers l'Europe. Les liens avec la France sont si étroits (et pas seulement à travers les contacts privilégiés et personnels qu'entretiennent les deux actuels chefs de l'Etat) que l'on parle désormais d'un « partenariat d'exception » et d'un plan d'action « pour un nouveau voisinage européen-marocain » dans lequel le Maroc réclame le statut de partenaire associé de l'Union européenne (1). Cependant il est clair que le français reste encore la langue des élites et des laïcs. C'est bien tout le sens général du défi marocain de se moderniser sans pour autant perdre ses racines.

La question féminine est évidemment essentielle. Dans une société traditionnellement dominée par les hommes, les revendications de réforme du code de 1957 et son alignement sur la constitution ont été pris en compte. Le 10 octobre 2003, la « Moudawana » (code du statut personnel) était modifiée et le vieux texte modernisé par le roi lui-même. L'évolution des mentalités se poursuit donc à travers des textes législatifs ou des projets concrets. Certes la situation de la femme ne permet de dire que celle-ci est comparable à celle de la femme européenne.

(1) Déclaration du Premier Ministre français Jean-Pierre RAFFARIN lors de la visite à Paris de son homologue marocain Driss JETTOU en juillet 2004.

Cependant et encore une fois il s'agit bien du cœur du problème, faut-il pour autant renoncer à ce qui fait la force de la société marocaine, c'est-à-dire une certaine retenue notamment sur l'image de la femme, trop facilement dévoyée de l'autre côté de la méditerranée ? Cette différence de vue constitue-t-elle pour autant un empêchement à intégrer l'Union européenne ? A-t-on opposé cet argument aux Irlandais, aux Portugais et aux Espagnols ? L'opposera-t-on aux Turcs ? Autant de questions difficiles à résoudre.

13. JOUER UN ROLE STRATEGIQUE A LA MESURE DES DEFIS DU XXI^{ème} SIECLE.

Le Maroc est, du point de vue géopolitique, une île. Comme toutes les îles, il cultive une identité très affirmée.

Au nord, le détroit de Gibraltar le sépare de l'Europe. L'Espagne est visible depuis Tanger. On pourrait presque traverser à la nage. Malheureusement, chaque année de nombreux clandestins se noient sous l'effet des courants violents issus de l'Atlantique. L'espace Schengen se paie parfois au prix fort.

A l'Est, une chaîne de montagne sépare le Maroc de l'Algérie. Elle a servi de ligne de blocage contre les envahisseurs turcs. Le Maroc fut le seul pays arabe à échapper pendant plusieurs siècles à l'occupation ottomane. Malgré des tentatives récentes de rapprochement comme l'Union du Maghreb Arabe, les relations algéro - marocaines n'ont pas toujours été très bonnes.

A l'Ouest, l'Atlantique a pu bloquer les Marocains. Exclus de la mer par les Européens pendant des siècles, les Berbères ne furent pas un peuple maritime. Pourtant, il faut désormais compter avec les pêcheurs marocains. Le Maroc est désormais une puissance atlantique. La relation avec les Etats-Unis s'explique en partie par ce renouveau marocain en mer. Il y a là une vraie opportunité géopolitique à saisir pour le royaume chérifien. Les accords de pêche avec l'Union européenne témoignent de cette opportunité retrouvée. Le Maroc est donc le seul pays, avec ses partenaires privilégiés que sont la France et l'Espagne, à disposer d'une double façade maritime atlantique et méditerranéenne.

Au sud, l'immense Sahara donne de l'espace au Maroc. Le conflit entre le Maroc et le Front Polisario semble en passe d'être résolu.

Le désert est en quelque sorte une barrière vis-à-vis de l'Afrique Noire. Le désert n'est plus l'espace d'échange qu'il a été. Cependant, il offre au Maroc une vraie profondeur. Il peut constituer un espace appréciable pour les Européens. Du point de vue militaire par exemple, on peut imaginer une coopération entre les armées européennes et marocaines pour disposer d'espaces d'entraînement immenses dont le continent européen est largement dépourvu. Le sud du Sahara occidental est situé à 1700 kilomètres du Nord du Maroc.

Le Maroc est un carrefour. Il est un pays d'Afrique du Nord mais situé à la porte de l'Europe. Il est rattaché à l'Orient par sa culture arabo-islamique qui lui fut transmise au VIII^{ème} siècle. Mais il est un pays du soleil couchant (Maghreb en arabe). Le Maroc est un pays d'Occident tourné vers l'Atlantique. On peut alors dire que les quatre axes de la politique étrangère marocaine sont : L'Europe, l'Atlantique, les voisins du Maghreb, l'Orient arabo-islamique.

La plupart des dynasties qui ont dirigé le Royaume sont originaires du Sud. Elles ont en général poursuivi cette politique.

Le Maroc entretient certes d'excellentes relations avec des pays comme le Sénégal. Mais le pays a longtemps été exclu du concert africain en raison du conflit du Sahara occidental. Cependant, il y a une réintégration du Maroc dans ce concert africain. La présence de troupes marocaines parmi les forces des Nations Unies en Côte d'Ivoire est sans doute un symbole de ce retour sur la scène africaine.

Les relations avec Israël sont également bonnes grâce à une forte communauté juive marocaine. Le roi du Maroc est président du comité AL-QODS (Jérusalem en arabe)

Le Maroc est un bastion de l'Occident. Il est présent sur le détroit de Gibraltar, porte essentielle de la Méditerranée. Il a su bloquer l'extension algérienne qui voulait progresser vers l'Atlantique à travers un état vassal sahraoui qui aurait pu encercler le Maroc.

Au Nord, le détroit n'a jamais vraiment été une frontière. Les accords de Schengen n'ont pas radicalement changé les relations entre les deux rives. Le Maroc a été présent au Nord de la Méditerranée pendant des siècles, en Espagne notamment. Puis les Européens se sont installés au Maroc, surtout dans la première moitié du XX^{ème}

siècle. Puis le flux s'est inversé dans l'autre sens. Il y a sans doute deux millions de Marocains qui vivent et travaillent dans l'Union européenne. Il y a sans doute autant de touristes européens qui visitent chaque année le Maroc. Le Maroc est également largement francophone. Sa proximité avec l'Union est donc très importante.

Les relations avec l'Espagne sont essentielles car elles peuvent être source de conflit avec un pays de l'Union européenne. Les gesticulations militaires autour de la conquête et de la reconquête d'un îlot désertique (îlot de Parsil) situé à 200 mètres des côtes marocaines ne méritaient qu'un simple rappel à la raison et au bon sens, mais elles risquaient d'attiser les passions nationalistes des deux côtés. Le Maroc est en effet signataire d'un accord d'Association avec les Vingt-cinq, dans l'esprit d'un "partenariat euro méditerranéen" censé apporter un cadre de coopérations, y compris dans le domaine de la sécurité.

La situation géopolitique complexe du Déroit de Gibraltar est au centre des relations entre le Maroc et L'Union européenne. Cette situation ne peut pas être ignorée. D'un certain point de vue, ce problème est essentiel car il pourrait constituer la véritable pierre d'achoppement en vue d'une intégration du Maroc. La géopolitique est dès lors absolument essentielle car elle constitue bien de ce fait une explication majeure aux différents entre les pays. Le Déroit mesure 14 kilomètres de large sur 55 de long. Il est l'unique porte ouverte entre la mer et l'océan. Les Britanniques occupent le rocher depuis le début du XVIII ème siècle après l'avoir conquis par la force puis par le traité d'Utrecht en 1713. Un référendum en 1967 a confirmé l'attachement des gibraltariens à la Couronne.

Cette zone présente des enjeux tant pour les puissances les plus éloignées que pour les acteurs régionaux. Elle attribue au Maroc et à l'Espagne une valeur stratégique de premier plan, constamment mise en valeur par les discours géostratégiques des deux pays.

Ce qui génère une dynamique délicate dans la région qui sous-tend, affirme-t-on, un «affrontement géopolitique» sur trois fronts : la migration clandestine, organisée par des réseaux mafieux transnationaux, la présence espagnole à Ceuta et à Melilla et les îlots qui constituent un facteur de blocage de toute entente durable entre les deux pays, et en

troisième lieu, la question de la délimitation des frontières maritimes qui reste tributaire de la persistance des enclaves espagnoles au Maroc

Toutefois, cette situation complexe peut être atténuée par le renforcement de la coopération décentralisée entre le Nord du Maroc et le Sud de l'Espagne. Mais les arguments du Maroc sont en tous points similaires à ceux opposés par l'Espagne à la Grande-Bretagne pour le rocher de Gibraltar. Cela n'empêche pas ces deux pays d'évoluer ensemble au sein de l'Union. L'Espagne et le Maroc doivent de toutes façons s'entendre sur le Détroit. La présence britannique engage un troisième acteur sur cette scène.

Il s'agit notamment des impacts que peuvent exercer les mutations internationales sur les fonctions du Détroit, les enjeux sécuritaires de la zone, les modèles de coopération à mettre en place pour construire un espace transnational entre les deux rives ainsi que la situation environnementale de la zone marine du Détroit. La liaison fixe à travers le détroit de Gibraltar est depuis longtemps une volonté marocaine. Le trafic passager pourrait s'élever à 10 millions de passagers. Le coût d'une telle entreprise de plusieurs milliards d'euros pourrait prendre deux options, un pont de 28 kilomètres ou un tunnel de 37 kilomètres. La construction d'un gazoduc entre Cordoue et Hassi R'mel doit aussi être mentionnée.

Le blocus espagnol sur la possession britannique n'a été levé qu'en 1985 (il durait depuis 1969) ce qui montre que deux Etats de l'Union sont obligés de s'entendre. Trente mille habitants et une garnison militaire s'entassaient dans une enclave de 6 km². Le rocher est devenu une zone touristique avec deux millions de touristes par an et une zone bancaire *offshore* avec une trentaine de banques discrètes. Le Maroc a repris le contrôle de la rive sud à l'exception des enclaves « presidios » qui sont donc dans l'Union européenne. Cette zone avec Algésiras et Tanger est donc sensible aux différents trafics de contrebande, de clandestins, de cannabis. Les enclaves, du fait de leur appartenance à l'Union, vivent principalement de la contrebande. Elles constituent un objet de litiges entre l'Espagne et le Maroc à propos du principe de continuité territoriale. Ce principe réunit et oppose les trois acteurs locaux (Maroc, Espagne, Royaume-Uni), en ce sens que tous le brandissent à tour de rôle. Le détroit voit passer environ 100 000 navires par an, ce qui en fait un des passages les plus fréquentés du monde.

Le détroit est donc réellement un lieu de passage et aussi un lieu de blocage entre les deux rives. Lieu d'échange ou frontière, « el muro de Europa » peut lui aussi tomber et arrimer le Maroc à l'Union.

C'est à Gibraltar que l'on comprend le mieux le concept de « mer mitoyenne » (Mutawassi en arabe). Les deux rives de la Méditerranée sont donc étroitement liées. La mer Méditerranée est là plus qu'ailleurs une « mer au milieu des terres ». La Méditerranée, appelée parfois euro arabe (si on considère qu'il y a une Méditerranée asiatique entre la Chine et le monde malais et une Méditerranée caraïbe) est riche à la fois de liens mais aussi de tensions. Au départ de Gibraltar, son étirement longitudinal est à l'origine d'une exception climatique. Elle est bien au carrefour de deux continents. Elle constitue une zone d'échange et d'affrontement entre des ensembles qui ne peuvent s'ignorer et pourquoi pas s'allier à la faveur d'une mondialisation pacifique. Certaines de ces caractéristiques expliquent ce que Fernand Braudel appelait « l'exception méditerranéenne ». Pour Jacques Bethemont (1) cette exception demeure « mais dans sa configuration géopolitique actuelle, elle s'applique à un espace déchiré entre les chances d'une intégration souhaitable et le risque latent de fractures économiques et culturelles préjudiciables à ses riverains... »

Mais la présence de l'Union européenne en Afrique du Nord à travers les enclaves espagnoles donne à réfléchir sur la pure limite géographique. Ces enclaves permettent un trafic entre le marché européen et le Maroc. Dans des conditions bien souvent indignes pour les marocains... (2) Ces deux enclaves sont devenues de véritables aimants de fixation pour les migrants pauvres. En 2000-2001, les deux « presidios » se sont dotés de véritables murailles électrifiées pour éviter les passages clandestins comme les Etats-Unis vis-à-vis du Mexique. Les plus décidés appelés « Harragas » c'est-à-dire « ceux qui brûlent leur passé » tentent alors la périlleuse traversée du détroit sur les « pateras », barques de fortune qui risquent le naufrage à chaque instant. (3)

(1) in « La Méditerranée en partage ». Documentation photographique. N° 8039.

(2) Emission télévisée THALASSA. France 3 du 7 Janvier 2005.

(3) in « Le Maroc en transition ». Pierre Vermeren. Pages 229 et suivantes.

A cette présence territoriale de l'Union au Sud du Déroit répond la présence de travailleurs immigrés au Nord. Le déroit de Gibraltar est le témoin clé des migrations estivales des marocains immigrés en Europe qui rentrent chez eux pour les vacances. Cet exode estival rend bien compte des liens qui unissent les deux rives de la Méditerranée. En même temps, il est le symbole des inégalités entre les deux rives porteuses de danger pour l'avenir.

DEUXIEME PARTIE : L'INTEGRATION DU MAROC A L'UNION EUROPEENNE PEUT ETRE UN FORMIDABLE ATOUT DE PUISSANCE POUR L'UNION.

Si le Maroc est « en transition » comme l'a écrit Pierre Vermelen, l'Union européenne aussi se demande vers quelle structure évoluer. La relation transatlantique n'est plus aussi prégnante que par le passé. Le monde est confronté au terrorisme. La mondialisation se pose à la fois comme un formidable défi et comme une inquiétude. La question de la Constitution européenne et de l'intégration à terme de la Turquie renvoie l'Europe à la question de la puissance. Si les territoires et les populations ne sont plus les seuls facteurs de puissance au regard de la technologie et des moyens de communication, la faiblesse démographique et le manque d'espace ne peut manquer d'inquiéter les Européens. Où trouver alors ce qui manque ? Comment ne pas se poser la question de la puissance, non seulement face aux Etats-Unis d'Amérique mais aussi face aux puissances régionales émergentes ? Les approches vers le Sud ne recueillent pas l'assentiment de tous et sont souvent minées par des angoisses existentielles. Approche sécuritaire qui devient vite sensible, approche par la projection de puissance et par l'extension de l'espace et du nombre, autant de questions et aussi d'atouts pour cette Europe puissance.

21. UNE APPROCHE SECURITAIRE.

Concernant la lutte antiterroriste, le Maroc (et plus généralement le Maghreb) joue un rôle très important. Un nouveau théâtre se dessine en Afrique saharienne. (Touristes occidentaux enlevés en 2003, menaces sur le rallye Paris-Dakar, présence d'éléments liés à la mouvance Al-Qaida dans les zones désertiques) . On peut parler « d'arc intégriste au Sahara » (expression due à monsieur Aymeric CHAUPRADE). Le Maroc avec son armée déployée au Sahara face au Polisario est partie prenante dans ces risques. Il a d'ailleurs été durement frappé lors des attentats de Casablanca en 2003. De plus l'origine marocaine des auteurs des attentats de Madrid en mars 2004 a profondément troublé l'opinion publique espagnole. La coopération des services secrets a bien sûr été acquise (elle est une réalité d'ailleurs depuis longtemps avec les alliés du Maroc, notamment Américains et Français). Finalement, le Maroc est bien engagé lui aussi dans la guerre contre le terrorisme qui le menace autant sinon plus que bien

d'autres pays européens. Le Sahara est-il un nouveau vivier pour les islamistes ? S'il est difficile de répondre à cette question dans l'immédiat, le rôle de l'Union européenne au Maroc pourrait être d'importance. Il peut y avoir une vraie analyse commune sur ce problème. Les Etats-Unis ont baptisé l'opération IPS (Initiative Plan Sahel) et décidé de mettre en place des dispositifs légers en liaison avec les forces militaires et les services secrets maghrébins. Le Maroc peut donc servir pour renforcer la présence européenne dans ce domaine et ne pas laisser aux Américains le monopole de l'aide antiterroriste. Notons également l'adoption d'une loi spécifique contre le terrorisme en Juillet 2003. Cette loi retient une définition très large du terrorisme. Elle prévoit des procédures particulières pour ce délit spécifique. Le Maroc a signé en 1999 la convention internationale pour la répression du financement du terrorisme.

Un autre problème est la production du haschisch. En effet selon un rapport de l'Union européenne, 25 % des devises étrangères du Royaume proviendraient de ce trafic. L'Union est la principale cible de ces exportations illicites (85 % selon Europol). Le Maroc semble être le premier exportateur mondial de résine de cannabis avec environ 2000 tonnes par an. Il est difficile d'estimer la superficie consacrée à cette culture. Probablement autour de 150 000 hectares. Le détroit de Gibraltar et les enclaves espagnoles permettent de faire transiter la marchandise. Cette production est mise à l'index mais elle est aussi une raison supplémentaire de collaboration et de partenariat. L'Union se refuse à une approche du type sanction contre les producteurs. Elle préfère à l'image de l'Espagne, proposer des aides au développement. Car le cannabis est d'abord une source de revenus pour les petits producteurs. L'Espagne et La France proposent des aides à la reconversion des cultures.

Enfin le problème de l'immigration pèse sur les relations entre l'Europe et le Maroc. Le pays vit en partie des revenus transférés par ses compatriotes travaillant en Europe. La présence d'une forte communauté marocaine en Espagne et en France traduit ces liens déjà anciens. Mais l'intégration au sein de l'Union européenne peut faire peur aux Européens à cause de cette immigration. Les problèmes de xénophobie, de délinquance, de crises des banlieues sont particulièrement sensibles dans l'Union. La crise que traverse les Pays-bas après l'assassinat du réalisateur Théo Van Gogh par un islamiste marocain est assez révélatrice. Les émeutes d'Ejido en Espagne en 2000 dirigés contre les travailleurs marocains ont montré à quel point les passions étaient vives entre les

deux peuples. Aussi la crainte de voir une immigration non contrôlée est importante chez les Européens. Il est évident que l'intégration signifie la liberté de circulation et d'installation. Si elle se traduit par un fort développement économique, il n'y aura pas d'immigration supplémentaire. L'Union a déjà connu phénomène semblable avec l'Espagne et le Portugal autrefois pays d'émigration vers l'Europe des Six. C'est l'un des obstacles majeurs à l'intégration du Maroc à l'Union européenne. En l'espace de trente ans, la population marocaine a plus que doublé. Elle est passée de 10 à 27 millions d'habitants. Ces problèmes d'immigration passent en particulier par le problème des « visas Schengen ». Si le Maroc est un carrefour entre le Maghreb, l'Afrique et l'Europe, il est pourtant isolé car il faut un visa pour en sortir. Il faut parfois de longues et pénibles tractations pour obtenir un visa permettant d'avoir accès à un des pays signataires des accords de Schengen. La virulence et la passion des échanges sur cette épineuse question sur les forums de discussion de la diaspora marocaine sont assez révélatrices. (1) Les touristes européens qui n'ont pas besoin de visa ne perçoivent sans doute pas cette contradiction. Autre signe révélateur, la multiplication des paraboles satellitaires est symptomatique d'un désir d'évasion.

Les scénarii marocains prévoient une population autour de 50 millions d'habitants en 2050 (2). La démographie influe directement sur les rapports géopolitiques. Cette problématique s'inscrit plus généralement dans les rapports Nord-sud avec un déséquilibre entre les deux rives de la Méditerranée.

Terrorisme, haschisch, immigration divisent les partenaires. Dès lors l'approche peut être uniquement axée sur la sécurité. Il faudrait d'ailleurs de ce point de vue presque rajouter le problème de l'eau.

22. UNE PROJECTION DE PUISSANCE VERS LE SUD.

Face aux USA, un pôle régional immense peut être dessiné sur le flanc sud de l'Union. Dans les affres actuelles de la Mondialisation, face à au dynamisme des Etats-Unis, l'Union peut trouver un espace digne d'intérêt en termes de puissance. L'élargissement à l'Est appelle d'autres pays à rejoindre l'espace communautaire. Mais ces bouleversements souvent rapides depuis l'effondrement du bloc de l'Est posent autant de questions qu'ils n'apportent de solutions et d'espoirs.

(1) www.bladi.net

(2) cf Robert AMBROGGI. GEOPOLITIQUE. N° 57. 1997. Pages 97 et suivantes.

C'est toute la question de l'Europe puissance.

L'élargissement soulève aussi des interrogations et des inquiétudes dans les zones de voisinage de l'Europe.

Au sud de la Méditerranée, la perception que l'on se fait, ici et là, de l'élargissement de l'Union européenne est loin d'être univoque. L'édification de l'Europe suscite à la fois espoir et inquiétude. Il y a l'espoir de voir émerger une Europe qui sert de contrepoids à la puissance à vocation «globale» des Etats-Unis d'Amérique. Une Europe qui progressivement contribue à arrimer ses zones de proximité, en particulier son flanc sud et est-méditerranéen, à sa croissance économique, mais aussi à ses standards de niveau de vie, de libertés, de droits de l'homme, et de démocratie. Il y a aussi l'inquiétude de voir émerger au nord de la Méditerranée une Europe «puissance», qui déploie les arguments naturels de toute-puissance vis-à-vis de ses marges et les «cantonne» au delà du limes au lieu de les arrimer. De ce point de vue, les plans d'action signés en décembre 2004 sont intéressants. Dans la droite ligne de la Politique Européenne de voisinage, ils peuvent constituer une sorte de zone d'influence européenne au Maroc. Ces plans d'action concernent aussi la Tunisie, la Jordanie, l'Autorité palestinienne et Israël . L'Europe se pose la question de la puissance. Vers l'Est, elle va se heurter à la Russie. Les problèmes de la Russie, de l'Ukraine sont très difficiles à régler. Or le Maroc offre une véritable opportunité de projection de puissance. Pays jeune et désireux de se développer, le Maroc a bien plus d'atouts intéressants à offrir que les potentiels candidats des frontières de l'Est. La politique européenne de voisinage de l'Union fixe des objectifs ambitieux de coopération avec ses voisins. Ces objectifs sont liés à l'adhésion de valeurs partagées. Il s'agit aussi de réaliser des réformes politiques, économiques et institutionnelles. Les pays partenaires sont alors invités à nouer des relations politiques, économiques et culturelles plus étroites ainsi qu'une coopération transfrontalière soutenue. De plus il s'agit bien de partager les objectifs et les méthodes de l'Union quant à la résolution des conflits. On a pu parler à cet égard d'un véritable soft power européen. Sans nul doute, c'est bien le Maroc qui de ce point de vue se révèle le meilleur partenaire de l'Union européenne. La Jordanie est loin, Israël et l'Autorité palestinienne sont prisonnières de leur interminable conflit, seule la Tunisie est comparable au Maroc, la proximité géographique en moins.

Le Maroc est le principal bénéficiaire de l'aide communautaire dans le cadre du programme MEDA (1,1 milliard d'euros depuis 1995). Les subventions MEDA sont complétées par les prêts de la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le Maroc a bénéficié d'un soutien dans le cadre de l'Initiative Européenne pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH).

Les relations avec l'Union européenne représentent sans doute aujourd'hui la priorité de la politique marocaine. Il y a donc véritablement un « créneau » pour l'Union au Maroc. Les soubresauts que connaît le monde arabo-musulman sont un risque majeur pour la sécurité mondiale aujourd'hui. L'Union peut alors jouer un rôle historique en comblant le fameux fossé Nord-Sud. Intégrer son plus proche voisin, c'est donner un surplus de puissance très important. C'est relever un défi très important. C'est sans doute définir une Union européenne avec une configuration particulière. Non plus un espace d'intégration politique à tout prix mais sans doute plus un espace géopolitique de puissance et de stabilité. Stabilité par la paix et le développement économique, puissance par l'espace et la population disponible. Plutôt que de voir la jeunesse marocaine immigrer de façon plus ou moins légale, il vaut sans doute mieux l'intégrer dans l'espace communautaire.

Au Maroc, l'intégration de l'Union n'est pas perçue de manière fondamentalement négative, même si l'épisode malencontreux de l'îlot de Parsil et les solidarités quasi automatiques qu'il a suscitées à l'encontre du Maroc au sein de l'Union, en dépit de ce que les marocains estiment être des évidences tant géographiques qu'historiques, ont laissé au sud du détroit un certain malaise.

L'ambassadeur de l'Union européenne à Rabat, M. Sean Doyle, a estimé que l'accord de libre-échange signé par le Maroc avec les Etats-Unis ne fait « nullement » ombrage aux relations privilégiées que l'UE entretient avec le Maroc. La Commission européenne est d'ailleurs elle-même en train de négocier des accords de libre-échange avec plusieurs pays mais aussi avec d'autres groupes de pays différents comme le MERCOSUR. S'agissant des USA, l'Union n'est pas inquiète parce que c'est un marché qui ne représente que 3,5 % des exportations marocaines alors que la part des exportations marocaines destinées au marché communautaire est dans l'ordre de 70 %. « Si le Maroc arrive à trouver dans le marché américain des débouchés pour son textile, bravo, c'est formidable » avait déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne au Maroc.

Pour l'ambassadeur, l'Europe cherche dans l'accord de libre-échange avec le Maroc à « libérer et faire fructifier les ressources ». « Vous savez, a-t-il dit, quand on enlève le protectionnisme et les rentes, on dynamise l'économie. Le souci de l'Europe, c'est surtout d'avoir un voisin stable et serein, et pour le Maroc, pays stable avec la moitié de la population de moins de 25 ans, les atouts du partenariat avec l'Europe sont évidemment nombreux, et ils ne sont pas du tout réduits par l'accord avec les Etats-Unis ».

Par ailleurs, M. Sean Doyle a indiqué qu'avec la Banque mondiale et la Commission Européenne, son bureau est en train de préparer un programme d'appui à la réforme administrative du Maroc. D'un montant de 80 millions d'euros, sous forme de contribution directe et non de prêts, ce programme, a-t-il précisé, fait l'objet d'un protocole d'accord avec le gouvernement marocain en 2004. Outre cette contribution destinée à la réforme administrative, d'autres sont envisagées durant l'année 2005. M. Doyle les a ainsi détaillées : 90 millions d'euros pour l'habitat, 30 millions pour les routes liées à la rocade dans le Rif, et encore une trentaine pour les réformes dans le secteur de l'eau et plusieurs autres actions. Il a également signalé qu'une « attention particulière » et un appui seront portés à la réforme de la Moudawana « et, plus généralement, aux droits de l'Homme - en commençant par ceux de la femme ». Cela signifie donc que les Européens veulent avoir un droit de regard sur l'évolution de la société marocaine. Cela pose comme pour tous les pays de l'Union les limites de la souveraineté des nations.

Avec ces accords avec les Etats-Unis, l'UE, la Turquie et des pays arabes, le Maroc poursuit son ouverture économique vers l'extérieur.

Vue du Maroc, l'Europe fait l'objet de représentations complexes sinon contradictoires. Sa richesse la rend attractive et la démocratie à l'européenne constitue une référence en particulier dans le domaine de la lutte contre la corruption. Mais l'Europe c'est aussi une « forteresse SHENGEN » à la fois désirée et interdite. La projection de puissance de l'Union européenne pourrait alors entrer en conflit avec un arc américain de stabilité démocratique qui pourrait s'étendre entre Le Maroc et le Moyen-Orient. Certes il peut y avoir un risque de marginalisation des pays du Sud. Pourtant il y a en même temps de fortes potentialités d'entente. La mise en place de l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord Américain) entre les Etats-Unis et le Mexique montre que des rapprochements peuvent se faire entre le Nord et le Sud.

Cette projection de puissance vers le sud serait un plus pour l'Union. Le Maroc peut alors être analysé en termes de porte-avion ancré au flanc de l'Europe. Il est alors comme une flanc-garde de l'Union côté sud. Le royaume dispose sur l'Océan et la Méditerranée de près de trois mille kilomètres de côtes. C'est, avec l'Afrique du Sud et la Somalie, l'un des grands états côtiers de l'Afrique. C'est d'ailleurs à la jonction de l'Afrique sa frontière la plus longue. Par surcroît, il s'agit d'un des rivages les plus poissonneux de la planète.

23. UNE EXTENSION DE L'ESPACE ET DU POIDS DEMOGRAPHIQUE.

Les rapports entre l'Union Européenne et le Maroc sont des rapports qui reposent sur une politique de proximité qui ont vu le jour en même temps que naissait la CEE. Cette politique de proximité n'est donc pas nouvelle et ne concerne d'ailleurs pas que le Maroc. La Communauté entretient une politique méditerranéenne favorisant la paix et la stabilité en facilitant le développement et ce par le biais d'une toile d'accords essentiellement économiques.

A partir des années soixante et donnant suite aux pressantes sollicitations des pays méditerranéens du Sud et de l'Est, la Communauté a conclu avec eux des accords (1) leur octroyant des préférences tarifaires, soit à titre transitoire dans la perspective d'une future adhésion, soit dans le cadre d'une coopération économique.

(1) Il s'agit de l'accord créant une association entre la CEE et la Grèce du 9 juillet 1961 et de l'accord créant une association entre la CEE et la Turquie du 12 septembre 1963.

- l'accord commercial non préférentiel signé avec Israël en 1964 ; l'accord commercial signé avec le Liban en 1964 ;
- l'accord d'association avec la Tunisie du 28 mars 1969 ; **l'accord d'association avec le Maroc du 31 mars 1969**
- l'accord commercial non préférentiel signé avec la Yougoslavie le 14 mars 1970 ;
- l'accord commercial préférentiel signé avec l'Espagne le 29 juin 1970 ;
- l'accord d'association avec Malte du 5 décembre 1970 ; l'accord d'association avec Chypre du 19 décembre 1972 et l'accord commercial préférentiel signé avec l'Egypte le 18 décembre 1972.

Il s'agit **des accords de coopération** avec la Tunisie du 25 avril 1976, avec l'Algérie du 26 avril 1976, **avec le Maroc du 27 avril 1976**, avec l'Egypte du 18 janvier 1977, avec la Jordanie du 18 janvier 1977, avec la Syrie du 18 janvier 1977 et avec le Liban du 3 mai 1977.

Face à un bilan critique de ces rapports conventionnels, le sommet de Paris de 1972 a mentionné la nécessité de conclure des accords faisant l'objet d'une approche globale et équilibrée aussi bien au niveau géographique qu'au niveau des objectifs.

Des nouveaux accords dits de « coopération » ont été conclus avec des pays tiers méditerranéens.

La succession d'aménagement, d'adaptation et de rénovation des approches des rapports entre l' Union Européenne et les pays tiers méditerranéens n'a pas réussi à dissiper la déception qui semble toujours entacher les relations euro méditerranéennes et à rétrécir les écarts entre les parties. Dès 1987, le Maroc dépose une demande d'adhésion à la communauté européenne.

Le constat d'échec de la politique méditerranéenne a conduit l'Union européenne, approfondie après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht en 1993 et élargie à quinze, à repenser les termes de ses rapports avec les pays tiers méditerranéens et à s'engager sur la voie d'une véritable refonte.

C'est dans ce contexte que l'Union européenne a proposé une approche réellement globale et multidimensionnelle pour la Méditerranée.

Il s'agit du « partenariat euro méditerranéen » qui trouve son origine dans l'adoption d'un partenariat euro-maghrébin par le Conseil européen de Lisbonne en juin 1992. Par diverses communications la Commission a tenté d'étendre la nouvelle approche à l'ensemble de la Méditerranée, ce qui a été approuvé par le Conseil européen lors de ses réunions d'Essen en décembre 1994 et de Cannes en juin 1995. Découlant d'une approche qui se veut globale, le partenariat englobe, outre les aspects économiques et financiers, des aspects politiques et de sécurité ainsi que des aspects d'ordre social, humain et culturel. Les modalités de mise en oeuvre de ce partenariat comportent à la fois une dimension bilatérale conçue sous la forme d'une nouvelle génération d'accords d'association baptisés les « accords euro méditerranéens » et une dimension multilatérale plus connue sous le nom du « processus de Barcelone ». Cette conférence euro méditerranéenne de Barcelone en novembre 1995 constitue une nouvelle étape. Le Maroc et onze autres pays méditerranéens se sont engagés avec l'Union européenne à

établir un « partenariat durable et stable pour consolider la paix et la stabilité en Méditerranée ». Dans ce cadre , trois axes ont été retenus : un partenariat politique et de sécurité, un partenariat culturel, social et humain mais surtout le plus important, un partenariat économique devant conduire vers 2010 à l'instauration d'une zone de libre-échange entre les deux rives de la Méditerranée. C'est dans ce cadre qu'ont été signés des accords bilatéraux dits « accords d'association ». Le Maroc a été le second pays méditerranéen après la Tunisie à signer un tel accord le 26 février 1996. Cet accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne a été définitivement ratifié le 1^{er} mars 2000. Depuis a émergé la Politique Européenne de Voisinage aujourd'hui en vigueur.

L'extension possible de l'espace européen vers le sud peut se heurter à ce que les marocains appellent l'esprit de Schengen (1), celui de la «Méditerranée forteresse» et qui apparaît à beaucoup comme incompatible avec l'esprit de Barcelone, celui de la Méditerranée trait d'union. La problématique de l'immigration clandestine pose forcément problème mais la Méditerranée peut-elle se réduire seulement à un projet de libre-échange, de libre circulation des biens, des services et des capitaux ? En fait, la Méditerranée, ce sont aussi les hommes et les femmes, la jeunesse de la Méditerranée.

La Méditerranée, ce devrait être une relative liberté de circulation. Lorsque les entraves à la circulation des personnes en Méditerranée se renforcent, il est naturel que le décalage entre le projet méditerranéen et la réalité vécue s'approfondisse. Il y a alors un vrai décalage entre les deux rives Le Sommet européen de Thessalonique, en juin 2003, risque de conforter chez les marocains l'idée de l'Europe forteresse : il n'y fut question que de «centres de transit», d'accords de réadmission et de système d'information des visas. Comment régler cela si ce n'est par l'intégration ?

« Il y a deux façons pour l'Europe de se désenclaver déclarait le roi HASSAN II au cours d'un interview (2) : soit par l'est à travers la Turquie...soit par l'ouest, et c'est la voie la plus saine, la plus sûre...et c'est pour cela que je dis aux européens : Vous aurez besoin un jour d'une base arrière. Venez défricher une terre encore vierge et prometteuse, et nous en partagerons les récoltes... »

(1) cf Abderrahman YOUSOUFI in Confluences Méditerranée, été 2003, N° 46.

(2) La vie économique du 16/09/91 pp7-9 in La coopération entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb chez Nathan par Mohamed Ben El Hassan ALAOUI, 1994.

Très vite, les Marocains ont compris la puissance que pouvait produire l'intégration européenne. Très vite, à l'image du roi HASSAN II, ils appellent de leurs vœux une collaboration avec cette entité économique puis politique. Celui-ci avait demandé l'intégration dans une lettre de juillet 1987. Il l'a renouvelé en 1995 au président de la République Française.

Les projections économiques ou démographiques permettent de pronostiquer l'état des lieux entre le Maroc et l'Union européenne dans un délai assez proche des vingt prochaines années.

Il est plus difficile de dire ce que seront les relations entre les deux rives de cet espace stratégique méditerranéen. Le refus de certains, face à l'hypothèse huntingtonienne jugée catastrophiste du « choc des civilisations », ne doit pas empêcher de regarder les choses avec franchise sans optimisme ou pessimisme excessif.

Le pessimisme repose sur un double constat. Celui de la médiocrité des moyens mis en œuvre suite à la conférence euro méditerranéenne. Celui aussi des dissensions entre les partenaires de la rive sud. Le manque de progrès de l'Union du Maghreb Arabe et les divergences persistantes empêchent un dialogue serein et cohérent avec l'Union Européenne. Une politique d'ouverture réaliste passerait sans doute par une mise en œuvre d'actions concrètes entre l'Union et chaque pays maghrébin.

Le Maroc est-il condamné à s'éloigner de l'Union Européenne ? Le sentiment de « méditerranéité » est-il réel ? Le développement du tourisme, de l'huile d'olive dans la cuisine des magazines « bobos » suffit-il à créer un sentiment d'appartenance au même lac géopolitique ? Pourtant les modes et les idées que les migrants portent d'une rive à l'autre font plus pour l'unité méditerranéenne que bien des discours.

Est-ce suffisant pour abolir ou atténuer les incompatibilités entre le Maroc et L'UE. Comment insuffler une dynamique entre les deux rives ? Le traité de libre-échange que les Etats-Unis viennent d'accorder au Maroc est significatif. Pourquoi l'Europe ne le fait-elle pas aussi ? Faut-il attendre 2010 ? La concurrence avec les Etats-Unis est essentielle. Pour ces derniers, le Maroc est un pilier de leur politique d' « instauration de la démocratie » dans un arc allant du Maroc aux Etats du Golfe. Il faut donc que l'Europe se dépêche de proposer une vraie alternative sous peine de voir Washington s'imposer définitivement comme un partenaire incontournable dans cette région du monde. L'amitié avec Washington est ancienne et ne s'est jamais démentie.

Les Etats-Unis ont entretenus des liens avec le Maroc sur le plan commercial et diplomatique dès la fin du XVIII ème siècle ainsi qu'au début du XX ème siècle lors de la conférence d'Algésiras. De Gaulle lui-même précise dans ses « mémoires de guerre » qu'il évoqua la présence américaine au Maroc (concernant les propositions faites par Roosevelt au Sultan du Maroc Mohamed V à Anfa en 1943) lors de ses entretiens avec le souverain marocain en visite en France en 1945.

CONCLUSION

La question de l'intégration du Maroc à l'Union européenne est forcément une question polémique. Elle renvoie forcément à l'ouverture des négociations concernant la Turquie. La question de sa justification géopolitique est finalement identique. La géographie du Maroc et son histoire marquée par la présence de l'Islam puis de la France l'ont depuis longtemps placé au centre de la méditerranée. Nous avons également vu que cet emplacement largement coupé par la mer et le désert l'a aussi tout à la fois isolé et protégé. L'intégration à l'Union européenne est un défi sans précédent. La géopolitique du Maroc se voit, elle aussi, affectée par les phénomènes de mondialisation. On ne peut bien sûr oublier la perception que les Marocains ont d'eux-mêmes : ils se sentent arabo-berbères, africains et musulmans. Ils conservent aussi la plus forte communauté juive du monde musulman. Ils savent aussi que leurs ancêtres ont vécu plus de 7 siècles en Espagne. Ils savent également que Madrid, Rome et Paris sont plus près de Rabat que Bagdad et Damas. Bien sûr les structures traditionnelles persistent. Cependant le pays semble plus que d'autres capable d'affronter ses démons. La création de la « commission d'éthique et de réconciliation » est sans précédent dans un pays musulman. Bien peu de pays, y compris en Europe, peuvent se prévaloir d'un tel examen de conscience. Le pays est la Bretagne de l'Islam. L'extrémité vers le couchant, la porte de l'Atlantique. Le triple rôle d'ouverture vers le large, de mitoyenneté avec l'Europe et d'Occident de l'Orient est plus que jamais d'actualité.

Dire que le Maroc est géopolitiquement le continuum de l'Union européenne semble évidemment inexact. La faible séparation du Détroit de Gibraltar est une évidence géographique. Pourtant, la réalité géopolitique moderne ne peut plus se satisfaire d'une réduction purement spatiale. Le Maroc peut se comparer à la Grande-Bretagne en termes d'éloignement du continent européen. Quant à la principale et vraie séparation géopolitique, l'Islam, que vaut-elle face à l'intégration de la Turquie ?

Il ne nous appartient pas ici de défendre l'intégration du Maroc à l'Union européenne. Nous espérons seulement avoir démontré que ce pays peut apporter un surplus de puissance à l'Union européenne. Si cette entité veut se penser en termes de puissance, il lui appartient sans doute de rallier des éléments de puissance et de stabilité. L'organisation interne de l'Union est ensuite un autre problème. Les problèmes de sécurité, de trafic, d'immigration et d'islamisme radical sont réels. Il ne suffit pas de les occulter pour les résoudre.

Les relations euro-marocaines ne sont pas nouvelles. Depuis les premières relations diplomatiques en 1960, le premier accord commercial en 1976, le partenariat euro-méditerranéen de Barcelone en 1995 ; l'accord d'association en mars 2000 et la Politique Européenne de Voisinage constituent désormais la base juridique des relations entre l'Union européenne et le Maroc. Nous l'avons dit également, le Maroc est l'un des quatre signataires de l'accord de libre-échange d'Agadir avec la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte.

D'autres problèmes demeurent, en particulier dans le domaine des droits de l'enfant, relatifs au travail de ceux-ci. La liberté syndicale est également à améliorer. Cependant, il est clair que d'autres pays candidats ne sont pas plus avancés en ces domaines.

Mais l'ensemble de ces difficultés ne doit pas non plus cacher un risque. Celui d'une relation euro-marocaine réduite à la seule politique de voisinage. Le Maroc ne serait alors plus qu'un des confins de l'Europe. Une sorte de périphérie de l'Union incluant aussi bien la Russie que le Maroc. Quel projet stratégique est porté par la relation entre le Maroc et l'Union européenne ? Aujourd'hui il n'y a aucune perspective d'intégration pour le Maroc, ni aucun autre pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. La rive sud de la mer est totalement ignorée de ce point de vue. Seule la politique de voisinage est abordable. Les populations musulmanes résidant dans la communauté ont évidemment un rôle capital à jouer. Si elles se laissent pénétrer par les fondamentalistes, elles bloqueront pour longtemps l'adhésion des pays de la rive sud. Si au contraire, elles avancent vers l'intégration, alors le regard des européens pourra changer. Ces changements géopolitiques sont inscrits dans le temps. La démographie, les mentalités, la situation personnelle des femmes, des travailleurs évoluent sans cesse. C'est à l'aune de ces transformations qu'il convient d'imaginer l'intégration du Maroc dans l'Union européenne.

L'Union européenne est finalement victime de son succès. Beaucoup veulent y adhérer. Elle peut quant à elle en profiter pour rechercher une dynamique de puissance. Elle peut alors chercher à intégrer des pays limitrophes déjà très liés. Le projet de l'Europe est de nature politique. Il cherche à réunir à la fois une zone de libre échange à fort niveau de vie économique, la démocratie et des droits importants garantis pour l'individu. Il cherche aussi à poser une structure de puissance dont les contours sont mal définis. (Association d'états, super-état, etc) Les enjeux de l'euro-méditerranée sont aussi environnementaux et démographiques.

Les problèmes de l'eau, de l'énergie et du différentiel démographique entre le Nord et le Sud se poseront avec toujours plus d'acuité en Méditerranée.

Parler de l'intégration du Maroc dans l'Union européenne et de sa justification au sens géopolitique peut aujourd'hui sembler relever du fantasme.

Pourtant en une génération, l'Union européenne s'est construite et se trouve désormais élargie à vingt-cinq membres. Cette construction semble finalement se dérouler dans une fausse lenteur. Déjà se profile l'ombre de la Turquie. Dans cet ensemble géopolitique en construction, le Maroc peut trouver sa place au bénéfice commun des deux rives de la Méditerranée. La réponse à ce défi ne sera pas apportée avant plusieurs décennies. D'où l'intérêt d'y réfléchir dès aujourd'hui...

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

- VERMEREN Pierre, *Le Maroc en transition* ; Editions La Découverte. Mai 2002. Paris.
- BEN EL HASSAN ALAOUI. Mohamed, *La coopération entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb* ; Nathan Références Internationales. Août 1994. Paris.
- BETHEMONT Jacques. *Géographie de la Méditerranée, du mythe unitaire à l'espace fragmenté*. Armand Colin, 2000. Paris.
- BETHEMONT Jacques. *Le monde méditerranéen, thèmes et problèmes géographiques*. SEDES, 2001. Paris.
- BRAUDEL Fernand. *La Méditerranée au temps de Philippe II*. Armand Colin, 1949. Paris.
- LACOSTE Yves. *Géopolitique de la Méditerranée*. Hérodote, n° 103, 2001. Paris.
- CHALIAND Gérard et RAGEAU Jean-Paul. *Atlas historique du monde méditerranéen*. Payot. 1995. Paris.
- DREVET Jean-François. *La Méditerranée, nouvelle frontière pour l'Europe des Douze*. Khartala, 1986. Paris.

REVUES :

- *Confluences Méditerranée*. L'Harmattan. Hors série 2000, N°46 été 2003. Paris.
- *Défense nationale*. Spécial MAROC. N°10. Octobre 1999. Paris.
- *La Méditerranée en partage*. Documentation Photographique n°8039. La documentation française. 2004. Paris.
- *Questions internationales. Le Maghreb*. N°10. novembre décembre 2004. Paris.
- *Cahiers de Chaillot : Partenaires et voisins : Une PESC pour une Europe élargie*. N°64. Septembre 2003. Paris.
- *Géopolitique*. Revue de l'Institut International de Géopolitique. Printemps 1997. Paris.
- *Politique européenne de voisinage : Rapport sur le Maroc*. Commission des communautés européennes. 12 Mai 2004. Bruxelles.

Sites INTERNET :

- www.afrik.com
- www.bibliomonde.net
- www.insert.export.com
- www.europa.eu.int
- www.delmar.cec.eu.int
- www.bladi.net
- www.univ-paris8.fr
- www.mincom.gov.ma

GIBRALTAR: une frontière illusoire



Routes traditionnelles des passeurs → Nouvelles routes →